

**Marcel Martin, Municipal en charge de la Direction
des espaces publics annonce sa démission**

Mesdames et Messieurs,

Marcel Martin, Municipal socialiste en charge de la Direction des espaces publics a présenté ce jeudi soir au Conseil communal sa démission. Cette dernière sera effective au 30 juin. Une élection complémentaire aura lieu.

En annonçant ce jeudi 12 mars 2015 lors de la séance du Conseil communal sa démission au 30 juin, Marcel Martin met fin à 25 années de carrière politique. Membre du Conseil communal puis de la Municipalité depuis 2006, Marcel Martin a également joué un rôle important dans plusieurs institutions régionales et cantonales. Il occupe encore actuellement le siège de Président de comité de direction du Service intercommunal de gestion (SIGE).

Dans son message lu à l'organe délibérant, Marcel Martin a expliqué sa décision notamment en raison de la pression de plus en plus forte reposant sur les épaules d'un membre de l'exécutif dans une société compliquée. Durant ses quasi deux mandats à l'Exécutif, Marcel Martin a géré des dossiers complexes, en particulier l'introduction de la taxe au sac. Ardent défenseur des gens de terrain, il a impliqué son dicastère dans la participation à de nombreux événements et contribué au dynamisme de la vie locale. Lui-même, sur son temps libre, s'est beaucoup investi au niveau associatif, toujours prêt à œuvrer en tant que bénévole dans plusieurs associations dont la Société de développement de Vevey ou en participant aux activités liées aux deux villes jumelles.

Marcel Martin souhaite aujourd'hui consacrer son temps libre à sa famille et à ses loisirs après exactement 50 ans d'activité dont d'abord une carrière professionnelle au sein de La Poste.

Le collège municipal prend acte de la décision de son collègue et le remercie pour son grand investissement en faveur de la société tout au long de ces années tout en gardant en mémoire le calme et l'humour légendaire de Marcel Martin.

Une élection complémentaire sera organisée. Les dates du premier et de l'éventuel second tour vous seront prochainement communiquées.